

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **40 (1904)**

Heft 38

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

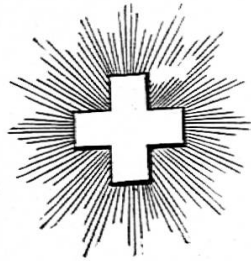
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les sentiments moraux des enfants.* — *Les projections lumineuses à l'école primaire.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : La libellule.* — *Langue française (suite) : La campagne (élocution et lecture).* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Bibliographie.*

LES SENTIMENTS MORAUX DES ENFANTS

On peut lire dans le dernier volume de l'*Année psychologique* de Binet (Dixième année, 1904) un sommaire des travaux en cours à la Société de Psychologie de l'Enfant. Cette société, dont le siège est à Paris (au Musée pédagogique, rue Gay-Lussac) a pris soin, afin de mieux reconnaître son terrain, de le délimiter pour le moment en quatre parts, qu'auront à faire fructifier respectivement les Commissions de *graphologie*, de *mémoire*, des *anormaux* et des *sentiments moraux*.

Celle dont la tâche offrira le plus de difficultés, ce sera très probablement la Commission des *sentiments moraux*, parce qu'il s'agit ici d'un ensemble de phénomènes qui se prêtent moins que d'autres à l'expérimentation. Comment saisir, en effet, et évaluer, dans ses nuances et variations multiples, la vie émotionnelle de l'enfant? Sera-t-il capable de s'en rendre compte à lui-même? Ou bien l'instituteur se chargera-t-il de le faire à sa place? Divers procédés ont été mis à l'épreuve et en premier lieu celui des enquêtes par *questionnaires* (par ex. sur le mensonge, la colère); on obtient ainsi un grand nombre d'observations, malheureusement superficielles, peu fouillées et de valeur fort inégale, parce qu'on est en général assez mal renseigné sur les conditions dans lesquelles elles ont été faites.

Une autre méthode, préconisée, comme la précédente, par les Américains, consiste à soumettre à l'appréciation des enfants, sous forme de *rédaction*, une question qui pose un cas de conscience et qui réclame un jugement sur des actes bons ou mauvais. Cette méthode, que j'ai expérimentée à plusieurs reprises, m'a semblé donner des résultats satisfaisants; j'en ai déjà parlé copieusement

dans l'*Educateur*, à propos de punitions collectives vraies ou fictives, d'altruisme et d'égoïsme, du choix d'une carrière, etc. (année 1903, p. 492 et suiv.)

Une troisième méthode enfin a vu le jour à Paris, au sein de la Société que je rappelais tout à l'heure. On pourrait l'appeler l'enquête par *questionnaires des observateurs*. On adresse à chaque maître, sur le caractère de ses élèves, un questionnaire très minutieux, où il suffit de rayer les épithètes qui ne conviennent pas. Le nombre de ces épithètes dépassait 150 dans le questionnaire de la Société de Paris ; c'était évidemment exagéré et on va le simplifier. On a constaté que jusqu'à présent pour les mêmes élèves il y a eu entre les maîtres consultés de nombreuses divergences, soit un désaccord contre trois ou quatre accords, et que les défauts scolaires les plus graves, tricheurs, menteurs, hargneux, ont été constamment raturés, ce qui donne beaucoup à penser sur l'état d'esprit du professeur vis-à-vis de ses élèves : « Qui touche l'un touche l'autre ! » dit notre belle devise suisse...

Mais il ne convient pas d'aborder comme cela, incidemment, la psychologie du maître d'école, malgré ses rapports étroits avec l'âme sensible et suggestible de l'enfant, où se reflètent toutes sortes d'associations harmoniques ou antagonistes qu'il puise, à son insu, dans le tempérament et les habitudes de ceux qui l'instruisent. Je reprends donc mon sujet que je vais essayer d'éclairer par une pseudo-enquête du second genre, de celui qui a mes préférences, comme je le disais, bien que je ne dédaigne aucunement les autres.

La rédaction suivante avait été proposée comme composition d'examen, le 23 janvier 1904, aux élèves des quatre divisions de la 6^e classe du collège, au nombre de 118 (ils étaient âgés de 13 ¹/₂ ans environ) : *Les Qualités et les Défauts de mes Camarades*. Voici par échelle décroissante la liste des Qualités et celle des Défauts qui ont été signalés ; je groupe sous un seul chef les synonymes moraux dont la signification est sensiblement la même :

QUALITÉS	Sur 118 élèves	% sur le total (179) des qualités exprimées
complaisant (aimable, bon camarade)	43 fois	24,02
laborieux (zélé)	37 »	20,67
généreux (dévoué)	33 »	18,44
gai (bonne humeur)	13 »	7,27
loyal (juste, sûr)	11 »	6,15
franc	8 »	4,47
obéissant (respectueux)	8 »	4,47
sportsman (adroit au jeu)	6 »	3,35
doux (pacifique)	5 »	2,79
ordre	5 »	2,79
courageux	4 »	2,23
bonne volonté	4 »	2,23
propre	2 »	1,12
Total	179 fois	100,—

DÉFAUTS	Sur 118 élèves	% sur le total (273) des défauts exprimés
taquin (batailleur, querelleur)	50 fois	18,31
paresseux	36 »	13,19
babillard (distract)	27 »	9,89
moqueur (farceur)	23 »	8,43
menteur (tricheur)	21 »	7,69
vaniteux (fier, coquet)	21 »	7,69
petit saint (hypocrite)	12 »	4,40
égoïste	11 »	4,03
rapporteur	10 »	3,66
désordre (mauvaise tenue)	10 »	3,66
bruyant (turbulent)	10 »	3,66
lâche (peureux)	10 »	3,66
insouciant (mou)	6 »	2,20
gourmand	4 »	1,47
désobéissant	3 »	1,10
avare (rapace)	3 »	1,10
jaloux	3 »	1,10
malpropre	3 »	1,10
fumeur	3 »	1,10
irascible	2 »	0,73
susceptible	2 »	0,73
impertinent	2 »	0,73
voleur	1 »	0,37
Total	273 fois	100,—

Ce qui frappe de prime abord, lorsqu'on examine cette liste de qualités et de défauts, c'est qu'elle ne soit pas nourrie davantage. On aurait eu plutôt à craindre que l'élève ne se fût borné à une longue et sèche énumération des traits de caractère de ses condisciples. Eh bien, tout au contraire, le nombre a été très restreint de ceux qui ont heurté contre cet écueil. Un autre écueil au point de vue qui nous occupe, c'est que, préoccupé d'accomplir une œuvre littéraire et imaginative, on ne mit la forme en avant jusqu'à reléguer le fond dans un lointain obscur. Cet écueil-là a aussi été évité, beaucoup plus que ne permettraient de le conjecturer les chiffres extrêmement bas de 273 défauts seulement pour 118 réponses ($2\frac{1}{2}$ par élève) et de 179 qualités ($1\frac{1}{2}$ par élève). La plupart se sont contentés, il est vrai, de mentionner un, deux ou trois défauts et qualités, mais ce sont justement des défauts et qualités qu'ils estimaient particulièrement saillants. Aussi les résultantes que nous avons obtenues serrent-elle de près la réalité et fournissent-elles une norme assez exacte de l'émotivité spéciale au jeune garçon de 13 à 14 ans.

D'après des présomptions fondées sur quelques interrogatoires individuels et occasionnels de personnes adultes, on se serait attendu à ce que les défauts le plus souvent indiqués fussent en première ligne la paresse, puis le mensonge et la méchanceté et pour les qualités l'inverse, c'est-à-dire le zèle, la franchise et la bonté. On a vu ce qu'il en était. Au premier rang figurent sans

conteste, non pas la paresse et le zèle, mais la taquinerie et la complaisance, une qualité et un défaut dont la nature sociale ou anti-sociale est plus vivement ressentie. La paresse et le zèle viennent en second, ensuite dans les qualités, la générosité et la gaiété qui passent avant la franchise, et, dans les défauts, le babil et la moquerie plus fréquemment constatés que le mensonge. La vanité l'hypocrisie sont aussi fort remarquées et, d'autre part, la loyauté et l'obéissance. D'où il ressort, en négligeant les petites fractions et sous réserve de quelques éléments de trouble qui se rencontreraient peut-être dans les couches les plus inférieures de la société, qu'on ne se tromperait guère sur le caractère formel que revêtent, à ses propres yeux, les qualités et les défauts d'un garçon de 13 ans, en affirmant que complaisance, zèle, générosité, bonne humeur, loyauté, franchise et obéissance, c'est pour lui, l'idéal, et que l'inverse, c'est la taquinerie, la paresse, le babil, la moquerie, le mensonge et l'hypocrisie.

Forcément, l'enquête psychologique collective, surtout lorsqu'elle vise à pénétrer le tréfonds des sentiments intimes, reste un peu factice et incomplète. Il en ressort malgré cela des lambeaux de vérité qui, ajustés avec art, finissent par former un vêtement très présentable. Toutefois il faut bien en convenir, un vaste silence planera sur quelques défauts, proches parents du vice et de la grossièreté, défauts anti-littéraires si l'on me passe l'expression, et que, par un réflexe puissant, la pudeur empêche de nommer. Nous touchons ici à un point délicat entre tous, celui de la moralité proprement dite, pas très souvent en jeu dans la première enfance, mais qui, à un âge relativement peu avancé, déteint chez plusieurs sur les sentiments et peut s'observer d'une façon indirecte (ils deviennent alors susceptibles ou timides à l'excès). Jusque dans la rédaction que j'analysais ci-dessus et qui, sous son titre très général, y prêtait à peine, on soupçonnerait des germes de cette espèce-là de défauts, dans des phrases qui reviennent plus d'une fois sous la forme que voici, sauf de légères variantes : « Il peut avoir des défauts dissimulés que j'ignore. — Ce n'est pas à moi de juger certains défauts. — Il faudrait vivre avec lui pour se faire une idée exacte de tel défaut plus ou moins caché. — Il y a des choses qu'on ne peut pas dire ».

La restriction que je viens de formuler était, je le crois, nécessaire. Mais cela n'empêche que l'un des moyens les plus sûrs, pour s'acheminer à une saine pédagogie des sentiments moraux, ce sont les études persévérantes poursuivies avec méthode d'après l'enfant lui-même, comme celles dont la Société de Paris, citée au commencement de cet article, fournit un excellent modèle, digne d'être imité ailleurs, et pourquoi pas par nos instituteurs de la Suisse romande. Eux aussi, ils devraient y aller de leur modeste contribution.

AUG. LEMAITRE.

LES PROJECTIONS LUMINEUSES A L'ÉCOLE PRIMAIRE

C'est avec plaisir que nous avons appris que le Département de l'instruction publique du canton de Vaud s'occupait de la question des projections lumineuses à l'école primaire, et que même il mettait déjà à la disposition des instituteurs, plusieurs séries de phototypes. C'est là une innovation heureuse qui, en se vulgarisant, sera un nouveau moyen d'intuition pour l'éducation de la jeunesse.

De prime abord, la question des projections lumineuses ne semble pas présenter de grands avantages, mais, en l'examinant de près, on est rapidement convaincu du contraire.

Les instituteurs se plaignent très souvent que les moyens pratiques d'intuition font défaut. Veulent-ils donner une leçon de géographie : point de photographies, point de vues, pas même une carte postale illustrée à leur disposition. Est-ce une leçon de chose, sur la houille par exemple : rien non plus à montrer aux élèves ; il faut se contenter de descriptions orales, ou de quelques dessins plus ou moins imaginaires. Avec les projections, cette lacune est comblée, car le moyen intuitif est tout trouvé. Vous faites passer devant vos élèves une série de vues géographiques ou scientifiques en rapport avec la leçon à donner, et vous serez étonné après de voir que de choses ils ont observées et dont ils seront heureux de vous faire part. Votre leçon sera plus vivante et plus abondante en matières, et tout ce que les enfants auront vu de leurs propres yeux, ils le garderont longtemps. Ayant, pour ma part, donné plusieurs leçons à l'aide des projections lumineuses, j'ai été surpris de voir le profit que les enfants en avaient retiré ; le lendemain, en traitant le sujet donné, c'était une vraie profusion de réponses, résultat d'une observation minutieuse, propre à l'enfant. Et, tout en les instruisant, la leçon de projections, les intéresse et les égaye, ce qui n'est jamais à dédaigner dans une école.

Mais j'entends de partout la question se poser : Comment se procurer des vues et un appareil ? Voilà évidemment le revers de la médaille. Les vues ne manquent pas ; nous en sommes même envahis de toutes parts, mais beaucoup ne valent absolument rien, et elles ne laisseraient dans la mémoire de l'enfant qu'une fausse image des choses et des lieux. Il faut donc choisir des vues fidèles, débarrassées de toutes couleurs fantaisistes qui désapprecient les beaux sites de notre patrie. Les séries offertes par le Département présentent ces avantages. Celle par exemple : *Autour du lac des Quatre-Cantons*, est tout simplement magnifique et on ne peut mieux choisie pour l'étude des cantons de la Suisse primitive. *L'Engadine*, série de 25 vues, est admirable aussi pour donner aux enfants une idée des beautés naturelles que recèle cette partie du canton des Grisons. *Les travaux du percement du Simplon* est de toute actualité, quoique les vues se rapportant directement au sujet soient peu nombreuses ; il y a, à mon avis, trop de clichés des sources d'eau. *Au fond des mines*, voilà de quoi intéresser les enfants au travail du mineur et à sa pénible vie, et lui donner l'intuition des travaux à exécuter avant d'avoir un morceau de houille prêt à brûler. Quel attrait pour eux et comme ils liront ensuite avec plaisir le morceau de lecture de Dupraz et Bonjour : *Descente dans une houillère*.

Voilà pour les séries que j'ai eu l'occasion de voir de près ; il y en a d'autres et sans doute, choisies avec le même goût et exécutées avec le même soin. Nous aimerions voir figurer dans la liste quelques séries de sujets zoologiques et botaniques, car, en général, les instituteurs sont dépourvus du matériel d'intuition nécessaire pour ces leçons.

Reste maintenant la question des appareils, qui est la plus épineuse à cause du point de vue pécuniaire. Le Département s'occupe aussi de la chose et nous espérons qu'il arrivera bientôt à une solution pratique. En attendant, les instituteurs qui aimeraient se procurer un appareil pour leur classe, ont plusieurs moyens à leur disposition : concerts, conférences, ventes, suppression d'une course sco

laire. Ils s'efforceront d'intéresser à la chose leur commune, la population et leurs élèves ; le tout aidant, ils arriveront facilement, je le crois, à pouvoir acheter un bon appareil, qui rendra de grands services à l'école et au village. Il n'est pas nécessaire que chaque classe ait un appareil ; on peut parfaitement se grouper entre villages voisins ou d'une même paroisse, ce qui aidera encore à résoudre la question financière.

En terminant, je formule le désir de voir ce nouveau moyen d'enseignement se vulgariser, et devenir de plus en plus un complément des moyens éducatifs actuels.

ADRIEN DUMUID.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Assemblée des délégués de la Société pédagogique vaudoise. — La séance est ouverte à deux heures, dans la grande salle de l'Ecole normale, par M. Meyer, président.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. Meyer présente un rapport sur l'activité du Comité pendant la dernière période. Le Comité a eu, à plusieurs reprises, à s'occuper de la question des soldes ; il s'est rendu aussi auprès de M. le chef du Département pour lui faire part des vœux exprimés par les délégués à la dernière séance ; mais il faudra attendre la revision prochaine de la loi de 1889 pour mettre ces questions à l'étude. Le Comité a aussi tenté une démarche auprès des chemins de fer fédéraux pour essayer d'obtenir un tarif à prix réduit pour les instituteurs. M. Colomb, consulté, a fait comprendre que cette démarche aurait plus de chance d'aboutir après une entente préalable entre toutes les associations d'instituteurs de la Suisse. Le Comité de la S. P. V. continuera à étudier cette question. Dans le courant du mois de mai, le Comité a reçu de MM. Anex, de la S. P. V. et Heimann, de l'association des J. V., une lettre demandant un rapprochement entre les deux sociétés ; cette lettre, dictée par d'excellentes intentions conciliatrices, trouve un accueil favorable et les comités des deux sociétés ont eu deux séances communes pour rechercher une base d'entente.

La création d'une Caisse de Secours et d'une Caisse de retraite indépendante a été aussi mise à l'étude et le comité a consulté à ce sujet M. Pareto. L'organisation de la Caisse de secours demande à être modifiée au plus tôt, car elle ne peut plus suffire aux exigences présentes. Cette année, par exemple, quatre secours de 100 fr. ont déjà été accordés et il faudra, d'ici au printemps, puiser dans le fonds de réserve qui n'est déjà pas grand. La société compte actuellement 850 membres environ et la diminution porte presque entièrement sur deux districts seulement.

M. Meyer termine son rapport en demandant aux délégués d'aider le Comité par leur appui et leurs conseils.

L'assemblée passe ensuite à la discussion de la proposition présentée par la Conférence d'Aigle relative à un rapprochement entre les deux sociétés. MM. Pache et Menétrey, partisans de ce rapprochement, estiment qu'il ne peut cependant pas se faire comme l'entend la Conférence d'Aigle ; il est impossible d'admettre ces deux sections, ayant chacune leur Comité, l'un, comité bouillant, actif, toujours à la brèche, l'autre, comité purement décoratif, n'ayant à s'occuper que des questions pédagogiques. M. Meyer déclare que cette idée de deux sections est abandonnée, mais que l'on cherchera à arriver au plus tôt à un rapprochement, ayant comme base essentielle les nouveaux règlements transformés de la S. P. V.

L'assemblée étudie ensuite le Projet de Statuts de la S. P. V. Nous donnons ci-dessous les articles qui ont subi quelque modification :

ART. 3. Tous les instituteurs et institutrices primaires, ainsi que les maîtresses d'école enfantine et les maîtres spéciaux dont l'enseignement primaire est l'occu-

pation principale, en fonction dans le canton, peuvent être admis comme membres actifs.

ART. 6. Est supprimé.

ART. 7. Une cotisation annuelle de 2 francs est due par chaque sociétaire. (La fin de l'art. est supprimée.)

ART. 8. La démission est accordée, sur demande écrite, pour la fin de l'exercice annuel. Tout membre qui refuse sa cotisation est radié et ne peut rentrer dans la société pendant la même période triennale. (La fin de l'art. est supprimée.)

ART. 10. — Les sections du district, composées de membres actifs, s'organisent et s'administrent elles-mêmes en se conformant aux statuts de la société.

ART. 11. Les intérêts et l'administration de la société sont confiés :

a) Au comité cantonal. — b) A l'assemblée des délégués. — c) Aux comités de district.

A ce sujet une longue discussion s'est engagée pour savoir s'il y avait lieu ou pas de supprimer l'assemblée des délégués ; MM. les délégués ont enfin jugé plus sage de ne pas voter leur propre suicide.

ART. 12. Le comité cantonal est composé de 5 membres ; il est nommé par l'assemblée générale, au scrutin de liste, pour trois ans, à la majorité relative, sur présentation d'une liste de 19 membres préparée par les sections. Les trois candidats ayant obtenu le plus de voix après les membres du comité sont inscrits comme suppléants de celui-ci. Les dames peuvent être représentées au Comité cantonal.

ART. 13. Est supprimé.

ART. 17. Les fonctions du comité sont gratuites. Les frais d'administration sont à la charge de la société.

ART. 19. Les sections comptant plus de 50 membres ont droit à un délégué par 50 membres ; ce second délégué peut être une dame.

ART. 20. Cette assemblée se réunit en séance ordinaire une fois par an, et en séance extraordinaire sur convocation du comité ou sur la demande de cinq sections.

ART. 23. Les membres des sections se réunissent au moins une fois par an. Ces assemblées sont distinctes des conférences officielles et sont convoquées par le Comité cantonal.

ART. 24. Lors de l'élection des comités de section, il sera fait une place équitable aux sociétaires dames.

ART. 26. Les membres de la société se réunissent en assemblée générale tous les trois ans dans le canton, ou en assemblées extraordinaires sur la demande du comité.

ART. 27. Les attributions de l'assemblée sont :

a) Discussions des intérêts généraux du corps enseignant primaire.

b) Discussions des questions mises à l'étude.

c) Nomination du comité cantonal.

d) Fixation de l'époque et du lieu de réunion de l'assemblée générale suivante.

e) Revision des statuts.

L'assemblée vote ensuite des remerciements au Comité pour l'excellent travail accompli dans l'élaboration de ce projet de statuts.

M. Guidoux, caissier, donne l'état de la caisse à ce jour.

Caisse de Secours :

A la Caisse d'Epargne	fr. 1040
En Compte courant	» 140
Cotisations annuelles	» 385
Total	fr. 1565
Secours accordés	» 400
Actif	fr. 1165

La Caisse de la Société possède actuellement un actif de 1010 fr.
Des démarches seront faites auprès de l'autorité cantonale pour faire reconnaître notre Caisse de secours comme personnalité morale.

La séance est levée à 6 heures.

PAUL-E. MAYOR.

*** **Ecoles enfantines de Lausanne.** — M^{lle} H. Soguel, inspectrice des écoles enfantines de Lausanne, vient de quitter le poste qu'elle occupait avec distinction depuis sept ans.

Nous tenons à rappeler brièvement ici ce que fut pour Lausanne et pour les écoles enfantines celle que nous voyons partir avec un vif regret.

Entrée en fonctions en 1897, lors de la création dans notre ville des écoles enfantines communales, M^{lle} Soguel eut la tâche, toujours difficile et délicate, d'organiser une institution nouvelle. Elle s'en acquitta avec une haute compétence et un complet dévouement et s'attira promptement les sympathies de tous ceux qui la virent à l'œuvre et qui eurent le privilège de travailler sous sa direction.

Si l'on considère que de huit qu'il était au début, le nombre des classes enfantines de la commune de Lausanne est actuellement de trente-cinq on se rendra compte de l'importance et de la popularité acquises par ces écoles sous l'heureuse impulsion qu'a su leur donner M^{lle} Soguel.

Nous sommes assurée de traduire la pensée de nos collègues, les maitresses d'école enfantine de Lausanne, en exprimant ici à M^{lle} Soguel, avec les sentiments de regret que nous cause son départ, tout notre respect, notre affection et notre reconnaissance pour la parfaite bonté, la façon pleine de cœur et de tact avec laquelle elle nous a dirigées et soutenues dans l'accomplissement de notre tâche.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent au foyer qu'elle va habiter.

X.

BIBLIOGRAPHIE

La Pédagogie au Lycée, notes de voyage sur les séminaires de gymnase en Allemagne, par Charles Chabot, professeur de Science de l'Education à l'Université de Lyon. Paris. Armand Colin. 2 francs.

Livre excellent destiné à renseigner tous ceux qu'intéresse le sujet, si actuel chez nous, de la préparation pédagogique et professionnelle des candidats à l'enseignement secondaire. L'auteur a entrepris un voyage en Allemagne pour se rendre compte de ce qu'on y fait, et il raconte ce qu'il a vu avec une objectivité parfaite. *La Pédagogie au Lycée* rappellera aux maîtres qui ont eu l'avantage de passer par l'épreuve des « Probelektionen » le travail qu'ils ont dû faire et le profit qu'ils en ont tiré, et il en initiera d'autres à la méthode de préparation allemande avec ses applications dans les divers pays de l'empire. Ce livre renseignera aussi plus complètement ceux qui ont lu les ouvrages de M. le directeur Guex, entre autres, sur le sujet; ils y liront les réflexions finales de M. Chabot sur l'état actuel de la situation en France et sur ce qu'il y aurait à emprunter à l'Allemagne, réflexions qui semblent s'appliquer à notre pays et à notre corps enseignant secondaire et universitaire.

Il est toujours très délicat de donner l'étranger en exemple à ses concitoyens : M. Chabot a su le faire avec beaucoup de tact. Il montre nettement les inconvénients du mode de faire actuel et sait présenter les avantages du système allemand, appliqué aux mœurs et au tempérament français, avec tant de conviction que son livre contribuera certainement, par la sincérité et par la compétence de l'auteur, à hâter la solution de cette question si importante. C. AMAUDRUZ.

— *Armen- und Anstaltenwesen, Volkswirtschaft und Erziehungswesen in der Schweiz*, par le Dr O. Hunziker, Zürich-Selnau, 1904.

— *Die körperliche Erziehung der Jugend in der Schweiz*, par F. Zollinger, Leipzig, Voigtländers Verlag.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré intermédiaire.

La libellule.

PLAN : Introduction. — Description de la libellule : tête, thorax, abdomen. — Son vol. — Sa nourriture. — Habitat. — La ponte. — Métamorphose : larve, nymphe, image. — Longévité.

DÉVELOPPEMENT. — Les belles journées d'été favorisent les promenades. Hâtons-nous d'en profiter ! Partons ! — Adieu l'école ! Suivons ce chemin creusé d'ornières qui s'enfonce dans les chaumes couronnés d'épis ; pénétrons avec lui sous le dôme ombreux de ce petit bois et faisons halte enfin sur le bord de l'étang ! Là, nous serons bien à l'aise et jouirons de l'agréable fraîcheur que l'eau entretient malgré la chaleur ; de plus, nous aurons l'occasion, je pense, de faire d'intéressantes études. Là ! que vous disais-je ! Regardez donc le bel insecte à la taille fine, aux ailes transparentes qui se balance au sommet d'un jonc. Il prend son essor, maintenant ! Essayez de suivre du regard son vol tourmenté. C'est bien difficile, n'est-ce pas : il va, vient, monte, descend, volette, s'élance d'un bond brusque, plane, fait miroiter ses longues ailes, étreint de ses grandes pattes la hampe d'un roseau, fait mille circuits, revient pour repartir encore ! Que de zigzags ! — Je connais cet insecte : n'est-ce pas une demoiselle ? — Vous l'avez dit ; c'est en effet une « demoiselle » ou plus scientifiquement parlant, une libellule. Prenez ce filet de gaze et emprisonnez-la ! Soyez adroit ! Voilà qui est fait ! Comme la pauvre bestiole s'agite ! Observons-la, nous lui rendrons la liberté dans un instant.

N'est-ce pas un magnifique insecte ? — Oui, vraiment, mais quel dommage qu'il ait une si grosse tête et surtout des yeux si énormes ! — Cette tête, dont vous critiquez les dimensions, est une merveille de construction. Elle repose sur un cou très frêle qui lui permet de la tourner de tous les côtés.

Les yeux sont des phénomènes de grosseur : ils occupent chaque côté de la tête et se joignent sur la nuque. Ils sont composés d'une infinité de facettes hexagonales, six à douze mille par œil, au total vingt à vingt-quatre mille yeux, lui faisant apercevoir dans son vol tout ce qui se passe autour d'elle ! La libellule est dotée d'une puissante mâchoire, ce qui laisse deviner un insecte carnassier : les mandibules, larges, sont armées d'une série de dents très aiguës. Au repos, c'est-à-dire la chasse une fois terminée, ces organes meurtriers sont cachés complètement par la lèvre inférieure qui s'applique contre la lèvre supérieure.

Immédiatement au-dessous de la tête, cette partie massive, en forme de crosse de fusil, plaquée de taches jaunes ourlées d'un léger filet noir est le thorax. C'est là que sont attachées les trois paires de pattes et les deux paires d'ailes. Vous remarquerez la longueur des pattes dont la jambe et la cuisse sont armées d'épines. Un fait curieux en passant : la conformation générale de ces membres permet à la libellule d'appuyer à l'aide de ses pattes sa proie contre ses formidables mandibules sans cesser pour cela de voler. — Ecoutez le bruissement sourd des ailes s'agitant désespérément ! N'ayez crainte que notre insecte ne nous échappe : il est trop bien gardé par le filet léger qui le maintient prisonnier : il ne pourra s'évader. Quel tissu merveilleux que celui des ailes, quelle ténuité, quelle légèreté ! Sur un fin treillis de délicates nervures est étendu un tulle somptueux, irisé des plus riches couleurs ! Tout près de la pointe est une tache que l'on observe très nettement. Au repos, la libellule maintient ses ailes étalées. Une autre espèce au contraire, celle qui fréquente le cours des ruisseaux et des rivières, les redresse comme les papillons diurnes.

L'abdomen grêle et très long est composé d'une série d'anneaux colorés en

noir, en jaune brillant et en bleu de ciel. D'autres libellules possèdent des reflets métalliques bleus, verts, bronzés du plus bel effet.

Rendons maintenant la liberté à notre élégant prisonnier. Prêt!... le voilà parti! Avec quelle hâte il retourne à son domaine aquatique. Que son vol est saccadé; on a peine à le suivre du regard: il change à chaque instant de direction. Il est en l'air, il rase aussitôt la surface de l'eau. Bon, il se balance à l'extrémité d'une tige flexible; il n'y est déjà plus! Où a-t-il disparu? Ah! il réapparaît! Que son vol est curieux! L'insecte semble jouer à cache-cache avec un ami aussi rapide et plus invisible que lui!

Le formidable appareil buccal de la libellule faisait prévoir un insecte carnassier. Elle est une terrible chasseresse: elle est constamment aux aguets et fond à l'improviste sur sa proie; elle est très avide de certains insectes qui volent à la surface des étangs, les mouches, les papillons, les moustiques. En un instant, ils sont happés au vol, maintenus fortement devant la bouche par les pattes velues de la bête, déchirés immédiatement et engloutis. Les insatiables mandibules se trouvent alors prêtes à dévorer une nouvelle victime. Une telle voracité a valu au brillant insecte le surnom de mouche-dragon.

Vous chercheriez en vain le « lutin aux mille couleurs » dans les endroits secs et arides. Il lui faut l'étang, la mare où grouille tout un petit monde mystérieux, dans la vase desquels il laissera tomber ses œufs, où les petits trouveront à se rassasier et où lui-même poursuivra son gibier de prédilection. Vous la verrez aussi fureter au-dessus des ruisseaux et des rivières bien ombragés.

Quoique l'insecte ait fort à chasser, il n'a garde d'oublier ses devoirs; suivez des yeux cette libellule qui zigzague à notre portée: vous la voyez effleurer de temps en temps de son abdomen la surface de l'étang. Elle vient à chaque fois déposer un œuf qui coule au fond de l'eau. De cet œuf sort une larve qui, par des transformations successives, deviendra nymphe, puis insecte comme celui que nous voyons voltiger.

Rien de plus curieux que la larve de la libellule. A la vue de ce corps verdâtre, lourd, peu agile, se traînant difficilement dans la vase à l'aide de ses six longues pattes, vous vous demanderiez avec étonnement comment il se peut que cette vilaine masse devienne un jour le superbe insecte que nous admirons! La nature a de ces mystères; elle seule en connaît aussi tous les secrets!

La larve, vorace, carnassière, comme l'adulte, fait une guerre acharnée aux insectes, aux mollusques, aux petits poissons. Elle s'approche lentement de l'objet de sa convoitise, puis, tout d'un coup, détend comme un ressort sa lèvre inférieure qu'elle tenait cachée sous le thorax. A l'extrémité de la lèvre, qui est une arme indispensable, deux crochets forment une pince pour saisir la proie. C'est en quelque sorte une fourchette naturelle qui, en se retirant, porte les aliments à la bouche. Cela fait, elle se replie sous la face et sous le thorax qu'elle cache en partie, aussi cette singulière lèvre a-t-elle reçu le nom de masque. — La nymphe, un peu plus allongée que la larve et à rudiments d'ailes impropres au vol, a les mêmes mœurs.

Bientôt la nymphe perd l'appétit, s'accroche péniblement à quelque roseau, grimpe le long de la plante jusqu'en dehors de l'eau. La vie aquatique est terminée, la période de dernière transformation est arrivée. Le soleil sèche peu à peu la peau qui se fend en long sur le dos et la libellule transformée apparaît hors du fourreau. Tout étonnée de la splendeur du jour, elle reste là, fixée au roseau, la tête en bas. Peu à peu, la chaleur du soleil lui donnant des forces, elle s'étire, se lisse, s'affermi, agite ses ailes, puis, comme impatiente de paraître dans la splendeur de sa luxueuse toilette aux hôtes plus humbles du marais, elle s'envole à tire d'ailes!

La libellule ainsi est soumise à des changements qui ont pour but de la doter d'ailes.

Ses métamorphoses se sont accomplies sans jeûne long et forcé, sans engourdissement voisin de la mort, sans cocon, sans étui solide. L'animal en voie de perfectionnement continue à chasser avec la même ardeur les mêmes insectes qui feront sans cesse sa nourriture; les mêmes territoires le verront s'ébattre toute sa vie durant et il conservera en outre pendant sa courte existence les mêmes mœurs terribles du jeune âge.

Voilà ce qui constitue ce qu'on appelle une métamorphose incomplète. (Comparez métam. du papillon, m. complète).

La libellule demeure à l'état de larve — sous lequel elle hiberne — et de nymphe l'espace d'une année; à l'état d'insecte parfait, elle vit de mai à l'automne.

G. ADDOR.

LANGUE FRANÇAISE

(Suite).

II

IDÉE CENTRALE : LA CAMPAGNE.

Les leçons de choses et de géographie locale relatives à ce vaste sujet sont très nombreuses et non moins variées. Déjà au premier âge les élèves ont eu fréquemment l'occasion d'étudier les alentours du lieu natal; ils ont parcouru les routes et les sentiers du territoire, traversé les forêts et les ruisseaux, pêché dans la rivière, gardé les troupeaux dans les champs, participé avec leurs parents aux travaux de la terre. Le monde des connaissances acquises ainsi par l'expérience de la vie ordinaire est considérable. Si l'école cherche à les compléter et à les mettre en œuvre, si elle rattache les principales lignes de son programme au contingent d'idées que l'enfant apporte de la maison, elle est sûre de faire œuvre utile et durable; mieux que cela, elle réussit à éveiller chez tous ses élèves un intérêt nouveau pour les choses et les personnes qu'ils croyaient connaître.

Enumérons quelques-uns des sujets d'étude que l'on aura abordés dans les leçons de géographie et de sciences naturelles, et qui serviront de base à nos exercices de langue.

Les champs : cultures diverses, céréales, légumineuses, récoltes; travaux agricoles, instruments aratoires.

Les arbres : arbres fruitiers, cueillette des fruits, exploitation du bois; arbres d'ornement : tilleul, marronnier.

Les animaux sauvages et les oiseaux : lièvres, écureuils, renards, pinsons, moineaux, corbeaux, hirondelles.

Les insectes : abeilles, mouches, papillons, fourmis.

La colline ou la montagne voisine : pente, rochers, torrent, grottes, chalets, points de vue, ravins, clairières, pâturages, sources.

Habitants : le laboureur, le vigneron, le bûcheron, le berger, le chasseur, le pêcheur.

EXERCICES ORAUX.

1. Comptes rendus.¹

Une promenade dans les champs un dimanche après-midi. L'enfant dit ce qu'il a vu, où il s'est rendu, avec qui il se trouvait, il raconte ses plaisirs et ses peines pendant cette après-midi.

Un jour de moisson. Il fait beau. La journée est chaude. Les blés sont mûrs.

¹ Il est entendu que ces comptes rendus n'ont pas pour but, comme on pourrait le penser, de développer des sujets que l'on fera rédiger plus tard. Ils sont simplement des *causeries* familières dans lesquelles l'enfant a l'occasion de grouper et de dire ce qu'il sait, ce qu'il pense lui-même, et non ce que nous, adultes et gens stylés, aimerions lui faire dire. C'est dans les leçons de choses, de géographie et d'histoire naturelle qu'il convient de donner aux élèves de nouvelles connaissances. Les élèves sont prévenus d'avance du sujet dont on s'entretiendra.

On va les couper (décrire les travaux des moissonneurs et des moissonneuses). Puis bientôt les chars viendront chercher les lourdes gerbes et les transporter dans la grange. Les fatigues et les joies du paysan.

Un champ de pommes de terre. Où est-il situé ? — Est-il grand ou petit ? — Quand a-t-on planté les pommes de terre ? — Quand les récoltera-t-on ? — Quels soins sont donnés à la culture ? — Quels animaux se cachent dans les sillons ? — Description très sommaire d'une plante et de ses fruits.

Ce que fait le laboureur. Une matinée de labour : le travail de l'attelage, du conducteur, du laboureur. — Le semeur. — Le temps des semailles.

La cueillette des pommes. Quand ? — Par qui ? — Comment s'y prend-on ? — Où porte-t-on les fruits ? — Ce travail est-il agréable ? — Que deviendront ces beaux fruits ?

Le chasseur. Son costume, ses armes, son chien. — Quand part-il ? — Où ? — Pourquoi ? — Que rapporte-t-il ?

Une ruche d'abeilles. Description. Animation et tranquillité. — Ce qu'elle contient. — Quels soins réclame-t-elle ? — Le travail des abeilles.

Une fourmilière. Où est-elle ? — Matériaux dont elle est faite. — Espèces de fourmis. — Cellules, œufs. — Travail des fourmis. — Qualités de ces insectes.

Au bord du ruisseau. Pourquoi s'y arrêter ? — Ce qui nous y attire. — Que remarquons-nous dans l'eau, hors de l'eau ? — D'où vient ce cours d'eau ? — Où va-t-il ? — Que traverse-t-il ?

Sur la colline (ou la montagne). Un matin. — Un soir. — Le lever et le coucher du soleil. — Ce qui frappe nos regards à l'horizon, devant nous, près de nous, derrière nous. — Par où sommes-nous arrivés au sommet ? — Par où pouvons-nous descendre ?

LECTURE.

C'est à la suite de quelqu'un des entretiens indiqués ci-dessus que la lecture d'un morceau ayant trait à peu près au même sujet, sera fructueuse et intéressante. Les morceaux abondent, qui nous parlent de la vie aux champs. Citons parmi beaucoup d'autres : *Le labourage au printemps*, par André Theuriet (page 2 du livre de lecture pour le degré intermédiaire, de MM. Dupraz et Bonjour), *les petits bergers en automne*, par Adolphe Ribaux (page 6), *jours de vacances*, par U. Olivier (page 13), *les courses de montagne* (page 15), *les oiseaux*, par le chanoine Schmidt (page 43) et les sujets suivants relatifs aux animaux des champs. U. B.

(À suivre).

DICTÉES

Degré inférieur.

La charrue.

Le laboureur emploie la charrue pour tourner la terre. La partie brillante de la charrue se nomme *soc*. La trace du soc s'appelle le *sillon*.

La faux.

La faux est un outil *agricole*. Elle se compose du manche et de la lame. Le faucheur aiguise souvent sa faux *émoussée* par l'herbe. A. MAYOR.

Degré intermédiaire.

Les Hautes-Alpes.

Les Hautes-Alpes ont des sommets très escarpés et de grandes parois rocheuses. Toutefois, on y trouve des paysages tranquilles, des pâturages peu inclinés où paissent de nombreux troupeaux. Il y a aussi de belles forêts de hêtres, de sapins et de mélèzes. Au-dessus de deux mille mètres les bois disparaissent, mais il y a encore quelques pâturages. Plus haut se montre la zone des neiges persistantes. L. J.

Le village suisse à l'exposition de Genève.

Quel est ce vieux porche, au toit pittoresque, recouvert de tuiles anciennes ? On dirait le vieux Lucerne. Franchissons-en le seuil. O charme de mes yeux ! Vision subite du vieux pays aimé ! Ces maisons, ces vieux pavés, ces rochers, cette église, ces auberges au cachet rustique, ces chalets, ces troupeaux, ce ruisseau qui gazouille, ces ponts, ces barrières, ces mazots noirs..., mais c'est la montagne, c'est le village alpestre, avec sa poésie, ses costumes aimés, ses chants, son carillon..., c'est chez nous, c'est la Suisse aux vertes prairies, aux toits grisonnants, aux mœurs paisibles et simples.

(L. C.)

ALF. CÉRÉSOLE.

La libellule.

Les libellules sont d'une extrême férocité et se nourrissent exclusivement d'insectes vivants qu'elles poursuivent dans l'air. Leur vol est très rapide ; on peut les voir se livrer à la chasse au-dessus des mares et des ruisseaux pendant tout l'été et au commencement de l'automne, quand il fait beau. La première période de leur existence se passe dans l'eau où les œufs ont été déposés par les femelles. Les larves sont généralement d'un gris foncé ou d'un brun verdâtre ; elles sont rendues remarquables par un curieux organe appelé masque, et placé au bas de la tête. Il se compose de deux articulations qui se replient l'une sur l'autre, mais qui peuvent s'ouvrir à volonté, la plus éloignée de la tête se terminant par une paire de fortes et puissantes mâchoires. Lorsque la larve aperçoit un insecte dont elle fera sa victime, elle nage vers lui avec beaucoup de précautions et le saisit avec ses mâchoires. Le masque se referme et le prisonnier est appréhendé par les mandibules au moyen desquelles il est dévoré en un instant.

La nymphe des libellules ressemble beaucoup à la larve, avec cette différence que le dos montre déjà les rudiments des ailes futures.

(Les animaux vivants).

G. A.

Degré supérieur.

Le Jorat.

Le charme du Jorat, c'est qu'il est accidenté comme une montagne et accessible comme une colline. Il change à chaque minute de caractère, d'allure et d'horizon. Il a ses rochers à pic, et qui jouent au précipice, comme ceux qui bordent le Pélerin du côté de Jongny ; il a ses pelouses, ses replats délicieusement verts ; ses forêts de haute futaie, ses combes spacieuses et qui ne s'ouvrent que sur le ciel. Vous passez sans transition du plus vaste panorama au vallon le plus solitaire, le plus borné, où la vue n'embrasse qu'un bout de pré, quelques sillons de labour, une ferme. Vous venez de quitter le versant sud et la magnificence royale du lac : vous voici sur une pente inclinée au nord ; c'est déjà le plateau suisse, avec son aspect sévère, ses grandes forêts, ses vastes étendues, à peine onduleuses. Vous avez encore dans l'oreille le murmure berceur des vagues du lac, et dans l'œil sa grande lumière, que déjà vous apparaît le Nord avec sa mélancolie un peu austère, et que fuit sous vos pieds un ruisseau tributaire du Rhin.

(L. C.)

SAMUEL CORNUT.

Un lever de la lune.

L'air était délicatement paisible et silencieux, comme il l'est souvent en cette fin de saison qui s'alanguit vers le repos de l'automne. Quelques étoiles luisaient indécises dans les profondeurs pâles et semblaient fuir l'horizon où la lune allait paraître.

Trois marcheurs s'arrêtaient de minute en minute dans la charrière caillouteuse qui montait et ils regardaient derrière eux, épiant au bord de la montagne une auréole d'or sans cesse accrue sur laquelle se dessinaient les troupes aiguës des sapins, comme une armée immobile aux remparts. Enfin le grand ciel s'inonda d'une lumière laiteuse où les étoiles fondirent ; de minces filets de nuages se

soulinèrent d'argent; un point brillant s'alluma comme une étincelle au fil de l'horizon, s'arrondit; une large face radieuse et douce s'éleva lentement, regarda en bas dans la vallée. Aussitôt les collines bondirent, selon le mot puissant du saint poète; on vit leurs croupes innombrables onduler et blanchir jusqu'aux derniers confins du vague, des ravins d'ombre se creuser, des cirques s'arrondir, tout un pays de nouveauté et de rêve se modeler en contours inconnus. La lune n'a pas d'autre magie; ses rayons, tombant autrement que ceux du soleil et d'un point différent, jettent des ombres où le jour met des clartés et des clartés là où le jour met des ombres, et elle cisèle ainsi la terre nocturne, les champs d'argent, à ne les point reconnaître.

(*Œuvre d'amour*)

T. COMBE.

Paysage d'automne

Autour de la terrasse, le court gazon flétri est jonché de feuilles mortes; aux fines pointes des herbes luisent délicatement, comme la soie la plus ténue, et s'effacent et frissonnent en flottements fragiles, les fils des araignées, brillants comme du verre filé. Les ombres sont longues sur l'herbe et le gravier. Le rideau des arbres est devenu transparent, — tant de feuilles tombent chaque nuit! — et la petite allée est toute criblée des taches de soleil que le feuillage mince laisse tomber. Un jeune platane est encore tout vert, d'un vert foncé, crâne et solide, mais les ormes sont roux, avec des nuances cuivrées et des tons presque violets ou d'un brun fauve; les trembles, traversés par un rayon du soleil qui baisse, semblent des poignées de taches d'or. Derrière les toits bruns de la ville, le clocher de pierre grise, les cheminées d'usines s'enfoncent sous de vagues fumées bleues errantes, les fumées du soir. Tout au loin, les pentes s'éclairent et montent, vertes, veloutées, jusqu'aux forêts. Le contour pur des sommets, avec d'exquises dentelures, est comme un lavis délicat, d'une teinte gris-bleu uniforme, tout autour du ciel. Et le ciel est d'un bleu de perle, très pâle, sans un nuage.

(*L. C.*)

T. COMBE (*Le sentier qui monte*).

RÉCITATION

Les libellules.

Fantasque essaim toujours errant,
Les libellules se poursuivent,
Et leurs gais chatoiements s'avivent
Aux ardents reflets du torrent.

Déjà moiré, parfois s'irise
Le petit tulle si léger
Qui leur permet de voltiger
Dans tous les sens comme la brise.

.....
Dans les airs elles font des lieues,
Mais, toujours, en haut comme en bas,
Les grandes vertes ont le pas
Sur les toutes petites bleues.

.....
Longs clous d'or et de pierreries
Ayant grosse tête, gros yeux
Et fines ailes, sous les cieux
Elles promènent leurs féeries.

Elles vont flairer les roseaux
Et puis reprennent leur voyage

Entre les frissons du feuillage
Et les miroitements des eaux ;
Et quand leur vol, plein de crochets,
De zigzags et de ricochets,
Ayant lassé les demoiselles,
On les voit enfin s'arrêter :
Elles semblent moins s'éventer
Que respirer avec leurs ailes.

(G. A.)

MAURICE ROLLINAT.

(Extrait de la *Chrestomathie française* du XIX^e siècle de Henri Sensine).

La demoiselle.

- | | |
|---|--|
| 1. Sur la bruyère arrosée
De rosée,
Sur le buisson d'égantier,
Sur les ombreuses futaies,
Sur les haies
Croissant au bord du sentier, | 2. Sur les prés, sur la colline
Qui s'incline
Vers le champ bariolé
De pittoresques guirlandes,
Sur les landes,
Sur le grand orme isolé, |
| 3. La demoiselle se berce ;
Et s'il perce
Dans la brume, au bord du ciel,
Un rayon d'or qui scintille,
Elle brille
Comme un regard d'Ariel. | 4. Traversant près des charmilles,
Les familles
Des bourdonnants moucheron,
Elle se mêle à leur ronde
Vagabonde,
Et comme eux décrit des ronds. |
| 5. Bientôt elle vole et joue
Sous la roue
Du jet d'eau qui, s'élançant
Dans les airs, retombe, roule
Et s'écoule
En un ruisseau bruissant. | 6. Plus rapide que la brise,
Elle frise,
Dans son vol capricieux
L'eau transparente où se mire
Et s'admire
Le saule au front soucieux. |
| 7. Et quand la grise hirondelle,
Après d'elle
Passe, et ride à plis d'azur,
Dans sa chasse circulaire,
L'onde claire,
Elle s'enfuit d'un vol sûr.
(L. D.) | 8. Voilà l'immense domaine
Où promène
Ses caprices, fleur des airs,
La demoiselle nacrée,
Diaprée
De reflets roses et verts.
Th. GAUTHIER. |

Degré intermédiaire.

Dans la feuillée.

1. Dans la feuillée encore verte,
Le vent disait : « Songe au départ ! »
La jeune feuille, à peine ouverte,
Se prit à trembler à l'écart,
2. « Pas encor, dit l'arbre, son père,
Va, ma pauvrete, ne crains rien,
Chante gaiment, danse légère,
Jouis... plus tard tout ira bien.
3. « Plus tard, lorsque viendra l'automne,
Ton départ sera préparé :
Le manteau vert qu'avril te donne
En un tout brun sera changé.

4. « Alors aux bois plus rien à faire :
Plus d'oiseau, d'insecte ou de fleur :
Plus d'humble plante qui, sur terre,
Demande l'ombre et la fraîcheur.
5. « Ce sera l'heure où tout sommeille...
Mais aujourd'hui n'y songe pas :
Le soleil brille, c'est merveille !
Avec tes sœurs, prends tes ébats ».
6. Et la jeune feuille mignonne
Tout l'été sur l'arbre verdit :
Puis elle jaunit à l'automne,
Comme l'arbre l'avait prédit.
7. Quand le brouillard fit sa grande ombre,
Toute lasse, mais sans douleurs,
Un jour qu'il faisait froid et sombre,
Elle partit avec ses sœurs.

(L. C.)

Imité de l'anglais.

Le soir.

- | | |
|---|---|
| 1. Le soir est un cavalier sombre
Qui descend le long du coteau,
S'enveloppant dans un manteau
Tout tissé de silence et d'ombre. | 3. Il ramène vers le village
Le berger que son troupeau suit,
Il montre l'étoile qui luit
Au pêcheur regagnant la plage. |
| 2. Il va fredonnant les chansons
Auxquelles s'endort l'enfant sage ;
Il ferme lui même, au passage,
L'œil des oiseaux dans les buissons. | 4. Sur les champs il étend la paix,
Sur la fleur, la rosée utile,
La fraîcheur sur le pré fertile,
Le calme sur le bois épais. |

(L. C.)

EDOUARD GUINAND.

Degré inférieur.

La petite chatte et l'enfant.

— Pourquoi notre petite chatte
Se lèche-t-elle toujours la patte,
La passant, et la repassant,
Et par derrière et par devant ?
— C'est parce qu'elle est toujours proprette
Et fait, avec soin, sa toilette :
Elle est plus sage que l'enfant
Qui pleure et crie en se lavant.

(E. N.)

BIBLIOGRAPHIE

Le Traducteur, journal bimensuel pour l'étude des langues allemande et française, paraissant à La Chaux-de-Fonds (Suisse). Abonnement fr. 2.50 (Suisse fr. 2.—) par semestre. Numéros spécimens gratuits et franco.

Des morceaux de lecture choisis avec soin dans tous les domaines de la littérature française et allemande et accompagnés, soit de traductions fidèles, soit de notes explicatives détaillées, font de cette publication un moyen d'études à la fois utile et agréable. L'intérêt est captivé par des lectures variées, et chaque numéro fait réaliser, sans effort apparent, de nouveaux progrès. Nous recommandons cette publication à toute personne désireuse de se perfectionner dans l'une ou l'autre des deux langues.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS : Chevroux : fr. 1600, logement, jardin, plantage et 4 stères bois, mi-sapin, mi-chêne, à charge de chauffer la salle d'école; 27 sept. — **Rougemont :** fr. 1600 et autres avantages légaux; 27 sept.

RÉGENTES : Aubonne : fr. 1000 par an et fr. 150 pour indemnité de logement; 23 sept. — **Crissier** (semi-enfantine): fr. 700, logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 23 sept. — **Lausanne** (deux postes en ville): obligation d'habiter le territoire de la commune; fr. 1600 à 2000 suivant années de services dans le canton pour toutes choses; 23 sept. — **Pailly :** fr. 1000, logement, plantage et 5 stères bois, à charge de chauffer la salle d'école; 23 sept. — **Montreux** (Veytaux, 2^{me} classe mixte): fr. 1500 pour toutes choses; 23 sept. — **Lucens :** fr. 1000, logement, jardin, 3 stères sapin et 200 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 27 sept.

AGRICULTURE ET COMMERCE

Ecole cantonale d'Agriculture au Champ-de-l'Air, LAUSANNE

L'enseignement comporte deux semestres; il est approprié aux jeunes gens de la campagne. Il est gratuit pour les élèves réguliers suisses et étrangers. Finance d'inscription restituée à la clôture du cours aux élèves assidus, 5 francs.

Assurance obligatoire contre les accidents, 2 fr. 50.

Ouverture du cours le 3 novembre 1904, à 2 heures du soir.

Clôture, le 17 mars 1905. Age d'admission: 16 ans.

Dernier délai d'inscription, 30 octobre.

Produire acte de naissance, certificat de vaccination, carnet scolaire ou certificat d'études.

Auditeurs admis moyennant paiement de la finance d'inscription et de 5 francs par heure de cours hebdomadaire.

Le programme du cours sera expédié gratis sur demande adressée au directeur.

RESTAURANT DE TEMPÉRANCE

en face de l'église Saint-Laurent,
LAUSANNE

Boissons sans alcool. — Consommations de premier choix.

Cuisine soignée. — Menus variés. — Dîners complets depuis fr. 0,60.

Thé, Lait, Café, Chocolat.

Sirops, 0,15 c. — Limonade, 0,20 c. — Glaces.

Spécialité de gâteaux aux fruits.

Grande salle indépendante pour Sociétés.

E. BADAN.

Ecoles normales du Canton de Vaud

FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

pour les travaux à l'aiguille et les écoles enfantines.

En exécution du **règlement du 18 septembre 1895** sur l'organisation des écoles enfantines, l'obtention de brevets pour l'enseignement des travaux à l'aiguille et la direction des classes enfantines, des cours spéciaux seront donnés du **1^{er} novembre 1904 au 1^{er} juillet suivant**, en vue de la préparation des jeunes filles qui désirent se vouer à cet enseignement.

Ces cours sont organisés de façon à ce que les élèves qui les suivent puissent obtenir, si elles le désirent, les deux brevets mentionnés plus haut.

Les examens d'admission auront lieu à **l'Ecole normale, le lundi 17 octobre prochain, à 8 heures du matin**

Les personnes qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 8 octobre prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

1. Un acte de naissance ; et pour les étrangères au canton, un acte d'origine ;
2. Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
3. Une déclaration portant que, si elles reçoivent une bourse, elles s'engagent à desservir, pendant 3 ans au moins, une école d'ouvrages ou une école enfantine dans le canton, après l'obtention de leur **diplôme**.

Les aspirantes qui, en cas d'admission, désirent être mises au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admises, les aspirantes doivent être âgées de 17 ans au moins dans l'année, subir l'examen médical prévu pour l'admission à l'Ecole normale des jeunes filles, ainsi qu'un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'Ecole primaire, cela **dans les limites fixées par le règlement précité**.

Ce règlement sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 26 août 1904.

H 33650 L

Le directeur : F. GUEX.

Ecoles normales du Canton de Vaud

Les examens complémentaires

pour l'obtention du brevet de capacité, en vue de l'enseignement primaire auront lieu à Lausanne, les 17 et 18 octobre, à 8 heures du matin.

Les aspirants et aspirantes doivent adresser leurs demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique (service des Cultes), jusqu'au 8 octobre, à 6 heures du soir.

Le Chef du Département, C. DECOPPET.



J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers. etc.

Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés. Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.

I
Institut pour
Directrice : M^{lle} WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE
A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

B
Bègues
Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.
Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10. LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

LORELEY • • • PUPITRE A MUSIQUE

Nouveauté insurpassable.

Élégant et Léger.

Stable et Solide.

Entièrement nickelé.

Ce nouveau pupitre est un article de premier ordre sous tous les rapports.

Sans compter les qualités ci-dessus énumérées, toutes véridiques, ce pupitre, dans toutes ses parties, est fabriqué **avec le plus grand soin**. Sa grande élégance permet de le placer au salon aussi bien que dans la salle d'étude. **Très portatif** comme le montre le dessin, il se monte et démonte avec facilité **en quelques mouvements** et prend au besoin très peu de place.

Il est donc **des plus pratiques** pour les personnes en voyage et surtout pour

 **Toutes les Sociétés.**

Petites et grandes personnes peuvent l'utiliser, en position assise ou debout; sa plus grande hauteur atteint 1^m77, la plus petite 1^m40. La construction, très simple, ne le rend que plus solide. Le nouveau système adopté pour la vis de serrage (anneau en acier) est presque indestructible. Au moyen de 2 crans, le pupitre même peut prendre 2 positions selon la hauteur de la partie ou du cahier de musique.

Malgré **tous ces avantages**, nous offrons ce pupitre à un prix **excessivement modique**, cela dans le seul but de le faire connaître et remplir une grande lacune puisque **rien n'existait** dans ce genre jusqu'à ce jour.

PRIX NETS

Pour 1 pièce, avec bougeoir Fr. 8.—

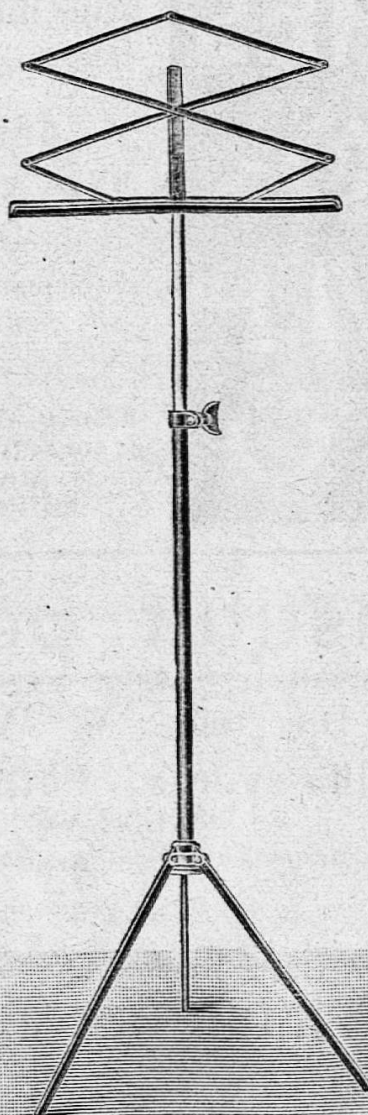
A partir de 12 pièces, grand rabais

Pinces en métal bronzé

pour fixer la feuille de musique, la pièce fr. 0,15; la douzaine fr. 1,50.

En vente chez

FÆTISCH FRÈRES, Magasin de Musique général, Lausanne



Hauteur, 1^m77.

Poids, environ 1150 gr.

Gewicht ca. 1150 gr.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XL^{me} ANNÉE — N° 39.



LAUSANNE — 24 septembre 1904.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **Paul-E. Mayor**, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Bosier , William, prof.,	Genève.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Grosgurin , L., prof.,	Genève.		
Pesson , Ch., inst.	Céligny.	Vaud.	
Jura Bernois.		MM. Cloux , J.,	Lausanne.
MM. Fromaigeat , L., inst.,	Saignelégier.	Jayet , L.,	Lausanne.
Duvolsin , H., direct.,	Delémont.	Magnin , J.	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Martin , H.,	Lausanne.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Visinand , L.,	Lausanne.
Chatelain , inspecteur,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Mœckli , inst.,	Neuveville.	Faillietaz , C.,	Arzier-Le Muids.
<i>Vacat.</i>		Briod , E.,	Lausanne.
Neuchâtel.		Cornamusaz , F.,	Trey.
MM. Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	Dériaz , J.,	Baulmes.
Decreuse , J., inst.,	Boudry.	Collet , M.,	Brent.
Rusillon , L., inst.,	Couvet.	Visinand ,	La Rippe.
Amez-Droz , E., inst.,	Villiers.	Perrin , M.,	Lausanne.
Barbier , C-Ad., inst.,	Chaux-de-Fonds.	Magnenat ,	Oron.
Perrenoud , Ul., dir.,	Asile des Billodes.	Tessin.	
		M. Nizzola , prof.,	Lugano.
Suisse allemande.			
M. Fritsch , Fr., Neumünster-Zurich			

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Quartier-la-Tente , Ed., président honoraire,	Neuchâtel.	MM. Hoffmann , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
Latour , L., inspecteur, président,	Corcelles s. Neuchâtel.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Rosselet , F., inst., vice-président,	Bevaix.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

CH. EGGIMANN & C^{IE}, EDITEURS

Genève

Livres de classe adoptés par le
Département de l'Instruction publique du Canton de Genève.

Charrey, A. Livre de lecture.	1 fr. 80
Corbaz, André. Exercices et problèmes d'arithmétique.	
» A. Calcul écrit.	
» 1 ^{re} série, élèves de 7 à 9 ans.	— fr. 70
» 2 ^e » » 9 à 11 ans.	— fr. 90
» 3 ^e » » 11 à 13 ans.	1 fr. 20
» 1 ^{re} » maître 1 fr., 2 ^e série 1 fr. 40, 3 ^e série	1 fr. 80
» B. Calcul oral.	
» 1 ^{re} série 60 c., 2 ^e série 80 c., 3 ^e série	— fr. 90
» Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs, 2 ^e édition.	1 fr. 50
Leseaze, A. Premières leçons instructives d'allemand.	— fr. 75
» Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie.	1 fr. 50
» » » » 2 ^e »	3 fr. —
» Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen.	
» Sprache auf Grundlage der Anschauung.	3 fr. —
Pittard, Eug. Premiers éléments d'histoire naturelle.	2 fr. 75
Roullier-Leuba. Nouveau traité complet de sténographie française,	
Aimé Paris. Cart. 3 fr., br.	2 fr. 50
Wagner. Atlas de poche de la Suisse, 2 ^e édition.	4 fr. —

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

RENTRÉE DES CLASSES

Géographie :

- Géographie générale illustrée**, par W. ROSIER, professeur. **Europe.** Illustrée de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Cart. 3 fr. 75
- Asie, Afrique, Amérique, Océanie.** Illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Cart. 4 fr. —
- Manuel-Atlas** destiné au *degré moyen* des écoles primaires vaudoises. *Canton de Vaud*, par H. SCHARDT, professeur. *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde.* 218 figures, dont 57 cartes en couleur. Cart. 2 fr. 25
- Manuel-Atlas** destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. Avec de nombreuses gravures ainsi que 65 cartes en couleurs dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte. Cart. 3 fr. —
- Géographie illustrée de la Suisse.** Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse. Cart. 1 fr. 50
- Carte murale de l'Europe**, montée sur toile et rouleaux. 25 fr. —

Langue allemande :

- Deutsche Stunden.** Nouvelle méthode d'allemand basée sur l'enseignement intuitif, par H. SCHACHT, professeur. **Cours inférieur.** *Première et seconde année.* 3^{me} édition, revue. Ornée de gravures. Cart. 2 fr. 50
- Deutsche Stunden.** **Cours supérieur.** *Troisième et quatrième années.* Cart. 3 fr. 75
- Deutsches Sprachbüchlein** nach den Grundzügen der Anschauungsmethode, für die Primarschulen bearbeitet. Cart. 1 fr. —
- Premières lectures allemandes.** Cart. 1 fr. 80
- Deutsches Lesebuch**, für höhere Klassen, par HOINVILLE et HUBSCHER. Mit 32 ill., einer Karte des deutschen Reichs und einem Plan von Berlin. Relié toile. 4 fr. —

Ecoles normales du Canton de Vaud

Les examens complémentaires

pour l'obtention du brevet de capacité, en vue de l'enseignement primaire auront lieu à Lausanne, les 17 et 18 octobre, à 8 heures du matin.

Les aspirants et aspirantes doivent adresser leurs demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique (service des Cultes), jusqu'au 8 octobre, à 6 heures du soir.

Le Chef du Département, C. DECOPPET.

Institut pour
Directrice : M^{lle} WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE
A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Bègues
Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.
Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

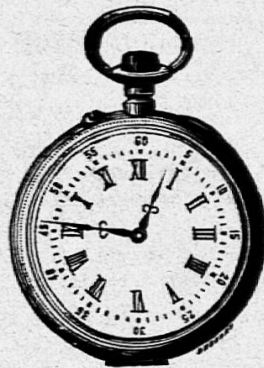


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.